

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ÉLUS (sans majorations)

Annexe de la Délibération n°023 du Conseil municipal du 28 mars 2026

Population totale de la Commune de CHAMPS-SUR-MARNE : 27 589 habitants

Enveloppe indemnitaire globale autorisée (si 13 Adjoint) : 21 333,58 € bruts par mois

L'indice brut (IB) terminal de la fonction publique est à ce jour le 1027, qui s'élève à 4 110,52 € bruts par mois (rappel : le montant des indemnités évoluera automatiquement en fonction de la variation de cet IB et de la valeur du point d'indice).

Fonction	Taux maximal autorisé	Taux voté (avant majorations)	Montant brut mensuel alloué (avant majorations)
Maire	90 % de l'IB	85 % de l'IB	3 393,94 €
1 ^{er} Adjoint	33 % de l'IB	26,25 % de l'IB	1 079,01 €
2 ^{ème} Adjoint	33 % de l'IB	26,25 % de l'IB	1 079,01 €
3 ^{ème} Adjoint	33 % de l'IB	26,25 % de l'IB	1 079,01 €
4 ^{ème} Adjoint	33 % de l'IB	26,25 % de l'IB	1 079,01 €
5 ^{ème} Adjoint	33 % de l'IB	26,25 % de l'IB	1 079,01 €
6 ^{ème} Adjoint	33 % de l'IB	26,25 % de l'IB	1 079,01 €
7 ^{ème} Adjoint	33 % de l'IB	26,25 % de l'IB	1 079,01 €
8 ^{ème} Adjoint	33 % de l'IB	26,25 % de l'IB	1 079,01 €

Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €
Conseiller municipal	6 % de l'IB	0 %de l'IB	0 €

Montant total des indemnités votées (sans majorations) : 17 264,19 € bruts par mois